



PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-012-2016-07

PUBLIÉ LE 7 JUILLET 2016

Sommaire

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France

IDF-2016-07-07-005 - Décision portant délégations de signature au Directeur adjoint CCI 93 (1 page)	Page 3
IDF-2016-07-07-006 - Décision portant délégations de signature au Directeur ITESCIA (1 page)	Page 5
IDF-2016-07-06-004 - Décision portant délégations de signature pour la DGA SEDI (4 pages)	Page 7

Direction interrégionale des douanes d'Ile-de-France

IDF-2016-07-06-003 - Arrêté de subdélégation de la signature de Monsieur Philippe GALY directeur interrégional des douanes d'Ile-de-France en matière d'ordonnancement secondaire-BOP DI (4 pages)	Page 12
IDF-2016-06-21-066 - Arrêté de subdélégation de la signature de Monsieur Philippe GALY directeur interrégional des douanes d'Ile-de-France pour les décisions relatives aux franchises concernant les accises et au remboursement de TIPP sur les quantités de carburant et de fioul domestique livrées aux ambassades, aux organisations internationales et assimilées. (2 pages)	Page 17

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris -
Île-de-France

IDF-2016-07-07-005

Décision portant délégations de signature au Directeur
adjoint CCI 93

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce ;
- Vu l'article A. 712-35 du code de commerce ;
- Vu le code de marchés publics ;
- Vu le statut du personnel administratif des Chambres de commerce et d'industrie pris en application de la loi du 10 décembre 1952 ;
- Vu le règlement intérieur du personnel de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris-Ile-de-France ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;
- Vu la délibération de l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France en date du 7 janvier 2016 autorisant son Président à passer certains marchés publics ou accords-cadres ;
- Vu la délibération de l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France en date du 7 janvier 2016 autorisant son Président à signer certaines conventions relevant du fonctionnement courant ;

Décide :

Sur proposition du Directeur Général,

- de retirer les délégations antérieurement données à Alain BEAUMONT, Directeur adjoint, comme suppléant de Tristan GILLOUARD en matière d'achats, de dépenses et de recettes, de ressources humaines et en matières spécifiques (articles 2-4, 3, 4 et 5),
- de donner les mêmes délégations de signature à Anne GALITZINE, Directeur adjoint de la CCID Seine-Saint-Denis que celles antérieurement données à Alain BEAUMONT comme suppléant de Tristan GILLOUARD en matière d'achats, de dépenses et de recettes, de ressources humaines et en matières spécifiques (articles 2-4, 3, 4 et 5),
- de retirer toutes les délégations de signature antérieurement données à Anne GALITZINE, comme suppléante de France MOROT-VIDELAINE, DGA VIE. Cela concerne les délégations achats, dépenses et recettes, ressources humaines, et celle en matière de formalités du dépôt légal (article 6).

Les décisions en date du 21 avril 2016 portant délégations de signature en matière d'achats et de marchés publics, de dépenses et de recettes, de ressources humaines et en matières spécifiques (articles 2-4, 3, 4, 5 et 6) sont modifiées en conséquence de la présente décision.

La présente décision prend effet à compter de sa signature et s'exerce pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Fait à Paris, le 7 juillet 2016



Jean-Paul VERMES

Diffusion : bénéficiaires - site www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris -
Île-de-France

IDF-2016-07-07-006

Décision portant délégations de signature au Directeur
ITESCIA

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce ;
- Vu l'article A. 712-35 du code de commerce ;
- Vu le code de marchés publics ;
- Vu le statut du personnel administratif des Chambres de commerce et d'industrie pris en application de la loi du 10 décembre 1952 ;
- Vu le règlement intérieur du personnel de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris-Ile-de-France ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;
- Vu la délibération de l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France en date du 7 janvier 2016 autorisant son Président à passer certains marchés publics ou accords-cadres ;
- Vu la délibération de l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France en date du 7 janvier 2016 autorisant son Président à signer certaines conventions relevant du fonctionnement courant ;

Décide :

Sur proposition du Directeur Général,

- de retirer les délégations antérieurement données à Gilbert DEUNF, Directeur de l'ITESCIA en matière d'achats, de dépenses et de recettes, de ressources humaines, d'enseignements et de réponses aux appels à concurrence,
- de donner les mêmes délégations de signature à Richard SKRZYPCZAK, Directeur de l'ITESCIA que celles antérieurement données à Gilbert DEUNF en matière d'achats, de dépenses et de recettes, de ressources humaines, d'enseignements et de réponses aux appels à concurrence,
- de retirer toutes les délégations de signature antérieurement données à Richard SKRZYPCZAK, comme suppléant d'Yves PORTELLI, DGA ERF. Cela concerne les délégations achats, dépenses et recettes, ressources humaines, enseignements et réponses aux appels à concurrence.

Les décisions en date du 11 avril 2016 portant délégations de signature en matière d'enseignement et en date du 21 avril 2016 portant délégations de signature en matière d'achats et de marchés publics, de dépenses et de recettes, de ressources humaines, de réponses aux appels à concurrence sont modifiées en conséquence de la présente décision.

La présente décision prend effet à compter de sa signature et s'exerce pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Fait à Paris, le 7 juillet 2016



Jean-Paul VERMES

Diffusion : bénéficiaires - site www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris -
Île-de-France

IDF-2016-07-06-004

Décision portant délégations de signature pour la DGA
SEDI

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce ;
- Vu l'article A. 712-35 du code de commerce ;
- Vu le code de marchés publics ;
- Vu le statut du personnel administratif des Chambres de commerce et d'industrie pris en application de la loi du 10 décembre 1952 ;
- Vu le règlement intérieur du personnel de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris-Ile-de-France ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;
- Vu la délibération de l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France en date du 7 janvier 2016 autorisant son Président à passer certains marchés publics ou accords-cadres ;
- Vu la délibération de l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France en date du 7 janvier 2016 autorisant son Président à signer certaines conventions relevant du fonctionnement courant ;

Décide :

Sur proposition du Directeur Général,

- de retirer à compter du jour de la signature de la présente décision toutes les délégations de signature antérieurement données aux collaborateurs de l'ancienne Direction générale adjointe en charge des actions internationales et européennes et de l'ancienne Direction générale adjointe en charge de l'appui aux entreprises ;
- de donner les délégations de signature suivantes aux collaborateurs ci-après dénommés dans la limite de leurs attributions au sein de la Direction générale adjointe, nouvellement créée, en charge des services aux entreprises et développement international dans les conditions ci-après définies :

1. en matière d'achats et de marchés publics pour les marchés mentionnés à l'article 5 de la décision en date du 21 avril 2016 portant délégation de signature en cette matière :

Titulaire : Gilles DABEZIES, Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international

Suppléants : Claudine DAGNET, Directrice adjointe au Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international - Hélène ZWANG, responsable du service affaires générales et institutionnelles ;

2. en matière de ressources humaines pour les décisions individuelles mentionnées à l'article 3 de la décision en date du 21 avril 2016 portant délégation de signature en cette matière :

Titulaire : Gilles DABEZIES, Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international

Suppléant : Claudine DAGNET, Directrice adjointe au Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international ;

Diffusion : bénéficiaires - site www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

3. en matière de réponses à des appels en concurrence pour les actes mentionnés dans la décision en date du 21 avril 2016 portant délégation de signature en cette matière à Gilles DABEZIES, Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international pour un montant de recettes prévisionnelles totales par opération pour la CCI de région inférieur à 700 000 € HT ;
4. en matière de formations à l'hygiène alimentaire visées à l'article L233-4 du code rural et de la pêche maritime à effet de signer les actes et attestations mentionnés à l'article 4 de la décision en date du 21 avril 2016 portant délégations de signature en matières spécifiques :
Titulaire : Gilles DABEZIES, Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international
Suppléant : Alain BEAUMONT, Directeur Appui réglementaire, information et formation ;
5. en matière de formations à la création d'entreprise (5 jours pour entreprendre) à effet de signer les actes et attestations mentionnés à l'article 5 de la décision en date du 21 avril 2016 portant délégations de signature en matières spécifiques :
Titulaire : Gilles DABEZIES, Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international
Suppléant : Alain BEAUMONT, Directeur Appui réglementaire, information et formation ;
6. en matière de formalités du dépôt légal à effet de signer les actes correspondants mentionnés à l'article 6 de la décision en date du 21 avril 2016 portant délégations de signature en matières spécifiques :
Titulaire : Gilles DABEZIES, Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international
Suppléant : Hélène ZWANG, responsable du service affaires générales et institutionnelles ;
7. en matière de documents du commerce international à effet de signer les actes mentionnés à l'article 8 de la décision en date du 21 avril 2016 portant délégations de signature en matières spécifiques :

NOM	FONCTION
Gilles DABEZIES	Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international
Claudine DAGNET	Directrice adjointe au Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international
Marianne SASSERANT	Directeur développement international des entreprises
Luc DARDAUD	Responsable DFCE
Christina VIERA	Responsable délivrance des formalités
Frédéric HENRI	Responsable réclamations ATA
Houssem ABID	Responsable délivrance CLV
Christèle LEMANAC'H	Conseiller en Formalités
Danielle JASEMIN	Conseiller en Formalités
David MALEDON	Conseiller en Formalités
Asnia BENYAHIA	Assistante DFCE
Nadia CHIKRI	Conseiller en Formalités
Aurélia PATRUNO	Conseiller en Formalités
Sarah JAGER	Conseiller en Formalités
Patricia FARESCOUR	Conseiller en Formalités
Raphaël GEORGIN	Conseiller en Formalités
Linda AGON	Conseiller en Formalités
Christine TISCHER	Conseiller en Formalités
Frédéric MOROT	Conseiller en Formalités
Mohamed REGGAD	Conseiller en Formalités
Nicaise LUDSOR	Conseiller en Formalités
Olivier BARRET	Conseiller en Formalités
Daha OULD SIDI MOHAMED	Conseiller en Formalités
Isabelle PERROT	Assistante comptable
Suzanne GOMEZ	Assistante réclamations ATA
Yanique BRAS	Conseiller en Formalités
Morgane MEHANNA	Assistante commerciale appui

Diffusion : bénéficiaires - site www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

8. en matière de dépenses à effet de signer les actes mentionnés à l'article 1 de la décision en date du 21 avril 2016 portant délégations de signature en cette matière :
- 8.1. Sociétés n°1140 et n°7030 - Tous centres financiers
Titulaire : Gilles DABEZIES, Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international
Suppléants : Claudine DAGNET, Directrice adjointe au Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international - Hélène ZWANG, responsable du service affaires générales et institutionnelles ;
- 8.2. Alain BEAUMONT, Directeur Appui réglementaire, information et formation pour la société n°1140 – centres financiers : 2I11, 2I12, 2I13, 2I19, 2I20, 2I30, 2I79 ;
- 8.3. Marianne SASSERANT, Directrice Développement international des entreprises pour la société n°1140 – centres financiers : 2I90, 2I91, 2I92, 2I93, 2I94, 2I95, 2I96, 2I97, 2I98, 2I99 ;
- 8.4. Michèle BERNARD, Directrice Relations Clients et partenaires pour la société n°1140 – centres financiers : 2I17, 2I40, 2I65, 2I82, 2I83, 2I84, 2I85, 2I86, 2I87 ;
9. en matière de recettes à effet de signer les actes mentionnés à l'article 2 de la décision en date du 21 avril 2016 portant délégations de signature en cette matière :
- 9.1. Sociétés n°1140 et n°7030 - Tous centres financiers
Titulaire : Gilles DABEZIES, Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et coopération internationale
Suppléants : Claudine DAGNET, Directrice adjointe au Directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et coopération internationale - Hélène ZWANG, responsable du service affaires générales et institutionnelles – Philippe OCHOA, chargé de mission affaires administratives ;
- 9.2. Alain BEAUMONT, Directeur Appui réglementaire, information et formation pour la société n°1140 – centres financiers : 2I11, 2I12, 2I13, 2I19, 2I20, 2I30, 2I79 ;
- 9.3. Gilles HAUTOBOIS, responsable du département Appui aux formalités CFE mutualisé pour la Société n°1140 - centre financier 2I11 et 2I20 ;
- 9.4. Mathilde BENDLER, responsable du service commercial pour la Société n°1140 - centre financier 2I19 ;
- 9.5. Yohann PFLEGER, responsable du service informations réglementaires et internationales pour la Société n°1140 - centre financier 2I13 ;
- 9.6. Sandrine ROL, responsable du service formations et mentorat pour la Société n°1140 - centre financier 2I79 ;
- 9.7. Marianne SASSERANT, Directrice Développement international des entreprises pour la société n°1140 – centres financiers : 2I90, 2I91, 2I92, 2I93, 2I94, 2I95, 2I96, 2I97, 2I98, 2I99 ;
- 9.8. Luc DARDAUD, responsable du département facilitations du commerce extérieur pour la Société n°1140 - centre financier 2I91 ;
- 9.9. Laurence CARRARA, responsable du service Foires et salons pour la Société n°1140 - centre financier 2I92 ;
- 9.10. Estelle GILLOT VALLET, responsable du service Afrique Proche Moyen Orient pour la Société n°1140 - centre financier 2I93 ;
- 9.11. Jean Michel JOLLY, responsable du service Europe pour la Société n°1140 - centre financier 2I94 ;

Diffusion : bénéficiaires - site www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

- 9.12. Agathe PACARD, responsable du service Asie-Amérique pour la Société n°1140 - centre financier 2195 ;
- 9.13. Michèle BERNARD, Directrice clients et partenaires pour la société n°1140 – centres financiers : 2117, 2140, 2165, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187 ;
- 9.14. Gilles WURMSER, responsable du service actions sectorielles et réseaux pour la Société n°1140 - centre financier 2182 ;
- 9.15. Hervé PARCINEAU, responsable du service affaires européennes et coopération internationale pour la Société n°1140 - centre financier 2184

Les décisions en date du 21 avril 2016 portant délégations de signature en matière d'achats et de marchés publics, de ressources humaines, de réponses aux appels à concurrence, de dépenses et de recettes, et celles en matières spécifiques (articles 4, 5, 6 et 8) sont modifiées en conséquence de la présente décision.

La présente décision prend effet à compter de sa signature et s'exerce pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Fait à Paris, le 6 juillet 2016



Jean-Paul VERMES

Direction interrégionale des douanes d'Ile-de-France

IDF-2016-07-06-003

Arrêté de subdélégation de la signature de Monsieur
Philippe GALY directeur interrégional des douanes
d'Ile-de-France en matière d'ordonnancement
secondaire-BOP DI

PREFECTURE DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ

portant subdélégation de la signature du directeur interrégional des douanes d'Île-de-France en matière d'ordonnancement secondaire

- VU la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances,
- VU le code des marchés publics,
- VU la loi n°68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et les établissements publics,
- VU la loi n°72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions, notamment son article 21-1,
- VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et notamment son article 34,
- VU le décret n°82-632 du 21 juillet 1982 pris en application de l'article 3 du décret n°82-389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n°82-390 du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des préfets sur les services fiscaux, les services douaniers et les laboratoires régionaux,
- VU le décret n°98-81 du 11 février 1998 modifié,
- VU le décret n°99-89 du 8 février 1999 pris pour l'application de l'article 3 du décret n°98-81 du 11 février 1998,
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- VU le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,
- VU le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,
- VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- VU le décret du 5 mars 2015 portant nomination de Monsieur Jean-François CARENCO, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris,
- VU les arrêtés ministériels du 21 décembre 1982 modifiés portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget du ministère de l'économie et des finances,
- VU l'arrêté en date du 14 mai 2012 portant mutation de Monsieur Philippe GALY en qualité de directeur interrégional des douanes d'Île-de-France,

- VU** l'arrêté ministériel du 26 décembre 2013 relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire des ministères économiques et financiers pris en application de l'article 105 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- VU** l'arrêté du préfet de région d'Île-de-France, préfet de Paris, n°2015091-0008 du 1^{er} avril 2015 portant délégation de signature à Monsieur Philippe GALY, directeur interrégional des douanes d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire.

ARRÊTE

Article 1^{er}

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté n°2015091-0008 du 01 avril 2015, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe GALY, subdélégation de signature est donnée à :

- Monsieur Fabrice DEMAISON, directeur des services douaniers de 2^{ème} classe, chef du pôle gestion des ressources humaines de la direction interrégionale d'Île-de-France,
- Monsieur Éric FISITZKY, directeur des services douaniers de 2^{ème} classe, chef du pôle logistique et informatique de la direction interrégionale d'Île-de-France,
- Monsieur Jean-Max SIDAMBAROMPOULE, directeur des services douaniers de 2^{ème} classe, chef de la division des services opérationnels d'Île-de-France,
- Madame Sylvie VAN DAELE, directrice des services douaniers de 2^{ème} classe, chef du pôle BOP-CCG de la direction interrégionale d'Île-de-France,
- Madame Annie THURAT, inspectrice principale de 1^{ère} classe, conseillère de prévention de la direction interrégionale d'Île-de-France,
- Monsieur Christian BOSC, inspecteur régional de 1^{ère} classe, secrétaire général de la direction interrégionale d'Île-de-France,

à l'effet de signer au nom du préfet de la région d'Île-de-France, les actes d'ordonnancement secondaire de la direction interrégionale des douanes d'Île-de-France, dépenses et recettes de l'État visés aux articles 2 et 3 de l'arrêté susvisé et sous les réserves mentionnées à l'article 5 dudit arrêté.

Article 2

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté n°2015091-0008 du 1^{er} avril 2015, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe GALY, subdélégation de signature est donnée dans la limite de leurs attributions et de leurs compétences à :

- Madame Véronique LECOMTE COLLIN, inspectrice principale de 1^{ère} classe, chef du département budget et achats de la direction interrégionale d'Île-de-France,
- Madame Geneviève DELAGE, inspectrice principale de 1^{ère} classe, chef du service du personnel de la direction interrégionale d'Île-de-France,
- Monsieur Hubert PLATTEAUX, inspecteur régional de 2^{ème} classe, inspecteur mécanicien interrégional,
- Madame Sylvie VINCENT, inspectrice régionale de 2^{ème} classe, responsable du service formation professionnelle – examens et concours,
- Madame Christèle BLARY, inspectrice régionale de 3^{ème} classe, responsable du service fiscalité énergétique et environnementale et de la fiscalité des tabacs et aides à la filière,
- Madame Françoise GARDET, inspectrice au sein du service fiscalité pétrolière et tabacs de Boissy-Saint-Léger,
- Monsieur Vincent CAPRARO, inspecteur, chef du service fiscalité pétrolière et tabacs de Boissy-Saint-Léger,
- Monsieur Mouloud ZAID, inspecteur au service fiscalité pétrolière et tabacs de Boissy-Saint-Léger,
- Madame Carmela CORNET, inspectrice, chef du département immobilier et marchés publics de la direction interrégionale d'Île-de-France,
- Madame Sylvie CONTREMOULINS, inspectrice au département immobilier et marchés publics de la direction interrégionale d'Île-de-France,
- Madame Anne-Aymonne DEGUILHEN inspectrice au service gestion des ressources humaines de la direction interrégionale d'Île-de-France,
- Madame Laurianne SENECHAL inspectrice au service gestion des ressources humaines de la direction interrégionale d'Île-de-France,
- Monsieur Sarkis KOUMROUYAN, contrôleur de 1^{ère} classe, chef du service technique automobile,
- Madame Ghislaine BENONY, agente de constatation principale de 1^{ère} classe au département budget et achats de la direction interrégionale d'Île-de-France

à l'effet de signer au nom du préfet de la région d'Île-de-France, les actes d'ordonnancement secondaire de la direction interrégionale des douanes d'Île-de-France, dépenses et recettes de l'État visés aux articles 2 et 3 de l'arrêté susvisé et sous les réserves mentionnées à l'article 5 dudit arrêté.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe GALY, subdélégation de signature est donnée à Monsieur Fabrice DEMAISON, directeur des services douaniers de 2^{ème} classe, chef du pôle gestion des ressources humaines de la direction interrégionale d'Île-de-France, à l'effet de signer les arrêtés relatifs à la composition et au mode de fonctionnement des jurys de concours

Article 4

Demeurent réservés à la signature du directeur interrégional des douanes d'Île-de-France, les pièces relatives à la passation et à l'exécution des accords-cadres et des marchés publics passés dans le cadre des programmes visés aux articles 2 et 3 de l'arrêté n°2015091-0008 du 1^{er} avril 2015.

Article 5

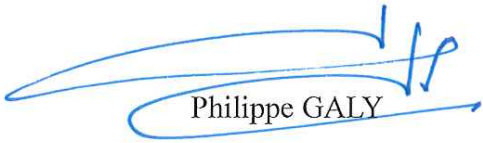
L'arrêté n°201667-0010 du 7 mars 2016 portant subdélégation de signature du directeur interrégional en matière d'ordonnancement secondaire est abrogé.

Article 6

Le directeur interrégional des douanes d'Île-de-France et les personnes mentionnées aux articles 1 et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 6 juillet 2016

pour le préfet et par délégation,
Le directeur interrégional des douanes d'Île-de-France


Philippe GALY

Direction interrégionale des douanes d'Ile-de-France

IDF-2016-06-21-066

Arrêté de subdélégation de la signature de Monsieur
Philippe GALY directeur interrégional des douanes
d'Ile-de-France pour les décisions relatives aux franchises
concernant les accises et au remboursement de TIPP sur les
quantités de carburant et de fioul domestique livrées aux
ambassades, aux organisations internationales et
assimilées.

PREFECTURE DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ

**portant subdélégation de la signature du directeur interrégional des douanes
d'Ile-de-France,
pour les décisions relatives aux franchises concernant les accises
et aux remboursements de TIPP sur les quantités de carburant et de fioul
domestique livrées aux ambassades, aux organisations internationales et assimilées.**

- VU le code des douanes, en particulier l'article 158 septies,
- VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- VU le décret n°2010-632 du 9 juin 2010 relatif au suivi, au contrôle et à la dématérialisation des procédures concernant les mouvements de produits énergétiques soumis à accise au sein de l'Union européenne, notamment son article 4,
- VU le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,
- VU le décret du 5 mars 2015 portant nomination de Monsieur Jean-François CARENCO, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris,
- VU l'arrêté en date du 14 mai 2012 portant mutation de Monsieur Philippe GALY en qualité de directeur interrégional des douanes d'Île-de-France,
- VU l'arrêté n°2015091-0017 du 01 avril 2015 portant délégation de signature à Monsieur Philippe GALY, directeur interrégional des douanes d'Île-de-France, pour les décisions relatives aux franchises concernant les accises et aux remboursements de TIPP sur les quantités de carburant et de fioul domestique livrées aux ambassades, aux organisations internationales et assimilées.

ARRÊTE

Article 1^{er}

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe GALY, subdélégation de signature est donnée à :

- Monsieur Éric FISITZKY, directeur des services douaniers de 2^{ème} classe, chef du pôle logistique et informatique de la direction interrégionale des douanes d'Île-de-France,
- Madame Sylvie VAN DAELE, directrice des services douaniers de 2^{ème} classe, chef du pôle BOP-CCG de la direction interrégionale des douanes d'Île-de-France,

5 rue Leblanc 75911 Paris cedex 15
téléphone : 01 82 52 40 00
adresse internet : www.ile-de-france.gouv.fr
Allo, service public : 39 39

- Monsieur Fabrice DEMAISON, directeur des services douaniers de 2^{ème} classe, chef du pôle gestion des ressources humaines de la direction interrégionale d'Île-de-France,
- Monsieur Christian BOSC, inspecteur régional de 1^{ère} classe, secrétaire général de la direction interrégionale d'Île-de-France,
- Madame Christèle BLARY, inspectrice régionale de 3^{ème} classe, cheffe du service « fiscalité énergétique et environnementale et de la fiscalité des tabacs et aides à la filière à Boissy-Saint-Léger,
- Monsieur Vincent CAPRARO, inspecteur au service de la fiscalité énergétique et environnementale et de la fiscalité des tabacs et aides à la filière à Boissy-Saint-Léger,
- Monsieur Mouloud ZAID, inspecteur au service de la fiscalité énergétique et environnementale et de la fiscalité des tabacs et aides à la filière à Boissy-Saint-Léger.

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Ile-de-France, les décisions relatives aux franchises concernant les accises et les remboursements de celles-ci sur les quantités de carburants et de fioul domestique effectivement livrées aux ambassades, aux organisations internationales et assimilées.

Article 2

L'arrêté n°201677-0004 du 17 mars 2016 portant subdélégation de signature du directeur interrégional des douanes d'Île-de-France est abrogé.

Article 3

Le directeur interrégional des douanes d'Île-de-France et les personnes mentionnées à l'article 1^{er} sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris le, 21 juin 2016

Pour le préfet et par délégation,
le directeur interrégional des douanes
d'Île-de-France


Philippe GALY